



UNE DE PLUS !!!

Cet après-midi lors du retour du mouvement promenade un client mécontent du room service, (malgré le fait que les agents lui aient accordé la descente alors qu'il était plus que méprisant et insultant), avait décidé d'en découdre avec du bleu. Il s'est jeté littéralement sur notre collègue en lui assénant plusieurs coups de poings au visage. Il aura fallu l'intervention rapide des surveillants présents ainsi que le sang froid et le professionnalisme de notre camarade agressé, pour se protéger et maîtriser l'individu.

L'agresseur une fois satisfait de ce déchaînement de violence, s'est laissé accompagner au QD, fier de son geste.

L'agent a été accompagné vers l'USN puis aux urgences de l'hôpital, où le médecin lui a délivré 8 jours d'ITT.

D'autres agents ont été blessés également dans l'intervention, ne nécessitant pas de prise en charge immédiate mais avec risque d'ITT à suivre.

A peine 5 minutes plus tôt, c'était sur l'autre MAH qu'un énième client mécontent (plus que connu de l'établissement pour ses insultes, menaces... mais toujours au CP malgré tout), a multiplié menaces de mort, insultes, tapages envers les agents tout en saisissant le gradé du bâtiment par le bras. Sa mise en prévention s'est faite non sans mal, mais heureusement sans blessé.

Ce weekend il avait déjà été pris la main dans le sac après la confiscation d'objets prohibés récupérés par les fenêtres en service de nuit. Il avait déjà exprimé son mécontentement en insultant les collègues.

Le Bureau **FO Justice** du CP Valence tient à apporter tout son soutien à notre collègue M. victime de cette agression ainsi que les agents présents et blessés lors de l'intervention

Le Bureau **FO Justice** du CP Valence reste à disposition des agents dans leurs démarches administratives afin qu'elles aboutissent comme il se doit.

Le Bureau **FO Justice** du CP Valence félicite l'ensemble des agents et gradés présents pour leur réactivité et professionnalisme.

Le Bureau **FO Justice** du CP Valence EXIGE une sanction pénale à la hauteur de cet acte à l'encontre de l'un des nôtres et une sanction disciplinaire, avec juste pour rappel :

Une violente agression sur personnel : c'est 30 jours de QD !

Le Bureau **FO Justice** du CP Valence DEMANDE un transfert disciplinaire à l'issue de la sanction disciplinaire. Même si la DISP ne bouge pas le petit doigt pour le CP Valence, par contre pour nous transférer des MOS, là il n'y a pas de problème !!!

Qu'attend la Direction Interrégionale sur le CP Valence pour nous venir en aide ???

Peut-être du sang ou faire la UNE des médias !!!

FO Justice Valence
Le 26 septembre 2023

